



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

textile et habillement

Question au Gouvernement n° 3955

Texte de la question

AVENIR DE L'ENTREPRISE MERYL FIBER

M. le président. La parole est à Mme Jacqueline Maquet, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Mme Jacqueline Maquet. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, après une succession de plans sociaux, après la médiatique affaire Lejaby, c'est à l'usine Meryl Fiber de subir un plan social.

Cette entreprise industrielle de Saint-Laurent-Blangy, aux portes d'Arras, est le dernier fabricant français de fils en polyamide pour tapis et moquettes et de fils très fins pour vêtements de sport.

Cet ancien site de Rhodia emploie 350 salariés et a réalisé un chiffre d'affaires de 70 millions d'euros en 2011.

Après avoir redémarré en 2008 sous la houlette d'une banque d'affaires, il a été repris par deux de ses cadres qui ont relancé l'entreprise grâce à des efforts payants à l'export où Meryl Fiber réalise 90 % de ses ventes, notamment en Asie, au Moyen-Orient, en Amérique du Sud ou en Turquie.

En 2011, l'entreprise a multiplié les difficultés : envolée du prix des matières premières, défiance constante des banquiers à son égard, crise économique majeure du secteur textile, et surtout rupture d'approvisionnement de la part de Rhodia, son fournisseur exclusif.

Aujourd'hui, 350 salariés sont sur la sellette. Le tribunal de commerce d'Arras a prononcé la liquidation judiciaire, avec prolongation d'activité pendant trois mois pour trouver un repreneur.

M. Jean Glavany. Que fait Bernard Arnault ?

Mme Jacqueline Maquet. Face à cette situation dramatique sur le plan social et économique pour le territoire arrageois, et pour la région Nord-Pas-de-Calais si durement touchée déjà, chacun doit prendre ses responsabilités.

Le potentiel de Meryl Fiber reste considérable : numéro deux européen avec 20 % du marché dans son secteur, l'entreprise dispose d'un savoir-faire reconnu, conforté par une politique d'innovation et de diversification.

Alors, monsieur le Premier ministre, comme vous l'avez évoqué lors du débat sur France 2 face à Martine Aubry, dans l'émission *Des Paroles et des actes*, il est temps d'agir pour enrayer ce massacre économique de nos territoires français.

Pensez-vous honnêtement qu'avec deux points de TVA vous allez enrayer la désindustrialisation de notre pays ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et du groupe GDR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

M. Xavier Bertrand, *ministre du travail, de l'emploi et de la santé*. Madame la députée, comme vous le savez, le 26 janvier dernier, le tribunal a décidé la mise en liquidation de cette entreprise, mais avec une prolongation de l'activité pendant trois mois.

D'abord, il a fallu intervenir auprès de son fournisseur Rhodia pour permettre la continuation de l'activité. Qui est intervenu ? Le Gouvernement. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC et GDR.*) Sans doute parce que le temps vous était compté, vous avez oublié de le rappeler.

Ensuite, nous sommes en contact avec les élus d'Arras qui nous ont interpellés sur cette question : le maire de la ville et le président de la communauté d'agglomération, avec lesquels nous travaillons en permanence.

D'autre part, nous avons veillé à rendre possible le recours à l'activité partielle, grâce aux mesures adoptées suite au sommet pour l'emploi du 18 janvier dernier, de façon à mieux préserver la trésorerie de cette entreprise.

Les pouvoirs publics - mon ministère, celui de l'industrie avec Éric Besson, le préfet du Pas-de-Calais - sont en permanence sur ce dossier afin de trouver la meilleure solution possible pour l'activité et pour l'emploi. On peut utiliser le ton que l'on veut, cela ne changera rien à notre détermination à intervenir auprès du fournisseur Rhodia et au titre de l'activité partielle afin de ne pas laisser tomber les salariés et de permettre à cette entreprise d'avoir suffisamment de trésorerie pour aller au bout de ces trois mois et nous permettre de trouver le meilleur repreneur possible.

Voilà dans quel sens nous travaillons. Une chose est certaine : sur tous ces sujets, nous ne nous contentons pas de parler mais nous agissons, même si ce n'est pas facile. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Maquet](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3955

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 2012

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 15 février 2012